

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 janvier 2026

Sous la présidence de Mme Françoise DOLOZILEK, Maire

Présents : Mme Morgane FORTIN et MM Philippe THIBAULT, Gilles VAN BRUSSEL BELOT et Patrice WAHLEN.

Absents non excusés : MM Anthony PREAUD et Julien MERSCHILTZ.

M. Gilles VAN BRUSSEL BELOT a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Séance ouverte à 19 h 30.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2025 est lu et approuvé à l'unanimité.

Objet : **Projet « Halle » Choix de l'architecte, délibération n° 2026/JANV/001 :**

Après lecture des offres et après discussion, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par quatre voix pour et une abstention :

- Retiennent la proposition du cabinet d'architectes MC2 à Auxerre pour un pourcentage d'honoraires de 11 % en ce qui concerne les honoraires de Maîtrise d'œuvre.
- Autorisent le Maire à signer le contrat de Maîtrise d'œuvre ainsi que toutes pièces utiles au dossier.

Mme le Maire fait le point sur le financement de ce projet avec, entre autres, les fonds versés par le parc éolien au titre des mesures d'accompagnement, les fonds propres de la Commune et les subventions de la Région et de l'Etat.

Elle rappelle que la commune n'a pas de charge d'emprunt.

Objet : **Cimetière : demande de concession, délibération n° 2026/JANV/002 :**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Acceptent la demande de M. Frederico PERREAU et l'autorise à inhumer au cimetière communal le corps de M. Gérard PERREAU dans la sépulture n° 304.